



PRÉVENTION INCENDIE

PAR JOEL PERRON, DIRECTEUR INCENDIE/PRÉVENTIONNISTE

VOTRE SYSTEME DE CHAUFFAGE

Saviez-vous ? Un système de chauffage installé selon les codes en vigueur et bien entretenu est le meilleur gage de confort, d'économie et **SURTOUT DE SÉCURITÉ**.

Vérification annuelle : contrairement à certaines croyances, tous les systèmes de chauffage, y compris ceux au gaz naturel, au propane ou au bois nécessitent un entretien régulier. Sinon gare à l'intoxication au monoxyde de carbone (CO), un gaz inodore qui peut être mortel !

Détecteur de monoxyde de carbone (CO) : il est obligatoire, sur le territoire de Saint-Félix-de-Kingsey, d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone (CO) dans chaque maison qui est équipée d'un système de chauffage au bois, au gaz naturel, au propane ou un garage attaché à la maison. Ce détecteur est obligatoire afin d'aviser tous les occupants de la présence du gaz toxique. Il est recommandé de faire l'installation à l'étage où vous dormez.

Principaux symptômes d'une intoxication :

- 👤 **faible :** mal de tête frontal, nausées, fatigue
- 👤 **moyenne :** mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, diminution des réflexes et du jugement
- 👤 **très importante :** faiblesse, évanouissement, convulsions, coma, décès

Si vous ressentez ces malaises :

- 👤 faites sortir tous les occupants de la maison immédiatement
- 👤 laissez les portes et fenêtres fermées afin que les pompiers puissent détecter la provenance
- 👤 composez le 911 afin d'aviser le service incendie
- 👤 ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu la remise de propriété par le service incendie

Pour les cendres :

- 👤 peuvent rester chaudes plus de 72 heures
- 👤 mettre dans un récipient de métal
- 👤 ne jamais laisser à l'intérieur ou près d'un matériel combustible.